

# L'ÉCHO DE BONREPOS

## SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL—JUILLET 2014

### DANS CE NUMÉRO

VIE MUNICIPALE	2/3
URBANISME	4
LA PAGE DU CITOYEN	5
VIE ASSOCIATIVE	6
ÇA S'EST PASSÉ À BONREPOS	7
A RETENIR...	8

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H

L'ÉCHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos sur Aussonnelle

Directeur de la publication : **Daniel GASC**

Photos : **I. Caubet—JP Combret**

**G. Hutfer—François Moure**

Maquette et mise en page : **Eric Vidal**

Imprimé par BCR Imprimeur

Zone artisanale Lafourcade

32200 GIMONT



Les vacances d'été sont là. Un dépaysement et du repos bien mérité pour la plupart d'entre nous. Dès lors que vous vous absenteriez un temps, nous vous invitons à penser à l'opération « tranquillité vacances » en déclarant votre départ auprès de la gendarmerie et de la mairie. Le concept « Voisins vigilants » mis en œuvre parallèlement sur notre commune a également tout son sens sur cette période.

A la rentrée, un évènement incontournable : la fête de notre village les 6 et 7 septembre organisée de main de maître par notre comité des fêtes, avec cette année un spectacle pyrotechnique musical qui enchantera petits et grands, à ne pas manquer.

Le mois de septembre sera marqué par l'application de la réfor-

me des rythmes scolaires. Libre à chacun d'apprécier ou non les bienfaits de cette évolution que nous subissons de nos gouvernants. Sachez que la commune et notre intercommunalité, laquelle gère statutairement la compétence petite enfance, mettent tout en œuvre pour assurer en conséquence une organisation circonstanciée afin d'optimiser un servi-

ce répondant à l'attente des familles concernées.

L'évolution de l'effectif scolaire, 171 élèves contre 151 enfants actuellement, nous amène à ouvrir une nouvelle classe maternelle ce dont nous nous réjouissons. La configuration en l'état de nos bâtiments et notre anticipation mesurée assurent le maintien d'un accueil adapté et de qualité.

Par ailleurs, nous aurons le plaisir d'accueillir du 17 août au 8 septembre dix jeunes français et étrangers de l'association « Jeunesse et Reconstruction ». Ils assureront des travaux d'intérêt collectif pour notre village en contrepartie d'échanges interculturels et intergénérationnels avec la population locale : un concept à portée sociale des plus remarquables.

Enfin nous concourrons pour la deuxième année consécutive au « village fleuri ». Souhaitons que la distinction reçue en 2013 puisse être confirmée. Un atout : le périmètre entièrement végétalisé du giratoire à l'entrée de notre village qui prend forme peu à peu.

Dans l'attente de vous rencontrer très nombreux lors de nos festivités des 6 et 7 septembre, je vous souhaite d'excellentes vacances.

*Votre dévoué*

**Daniel Gasc**

## EDITO

### LA LETTRE D'INFORMATION

ou comment disposer des informations importantes de notre village sur son bureau.

Vous ne passez pas tous les jours devant la mairie. Vous ne consultez pas le site Internet de la commune régulièrement. Comment alors ne pas passer à côté d'une information importante ?

Nous avons la solution : La Lettre d'information, Newsletter pour les anglophiles.

Cette lettre que vous recevez dans votre courrier électronique vous permet d'être tenu informé en permanence des actualités de votre commune de façon très réactive. Il n'a été défini aucune périodicité d'envoi de cette lettre : seule l'actualité décide.

Vous ne serez plus surpris par une déviation provisoire. Vous connaîtrez les dates de coupures d'électricité programmées. Les dates d'évènements festifs n'auront plus de secret pour vous. Vous serez facilement dirigé vers des articles du site Internet pour avoir plus de détails.

Comment s'abonner à cette lettre d'information ? C'est très simple : allez sur la page d'accueil du site de la mairie : <http://bonrepos-sur-aussonnelle.fr> Passez votre souris sur le texte "A lire absolument lors de l'inscription" : une fenêtre vous indiquera

précisément la marche à suivre.

Votre adresse mél ne sera utilisée que pour l'envoi de cette lettre.

Et pour terminer, en cas de souci lors de votre inscription ou si vous ne recevez aucune lettre d'information, écrivez nous en utilisant le formulaire de contact accessible par le menu "Contact" du site Internet de la mairie. Nous prendrons contact avec vous pour régler votre problème.

*François Moure*



## VIE MUNICIPALE

### UNE NOUVELLE CLASSE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs scolaires augmentent : 170 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre 2014. Cette évolution est due pour grande partie à l'évolution propre du village. Les familles installées dans les lotissements ouverts dans les années 2009 et 2010 s'agrandissent avec les années.

Ainsi sept classes sont nécessaires et seront réparties comme suit :

#### 3 classes maternelles

- Deux composées à parts égales d'enfants (22) de petite et moyenne section,

#### 4 classes élémentaires

- Une de grande section (22),
- Une de CP (17) et CE1 (6)
- Une de CE1 (19) et CE2 (8)
- Une de CE2 (19) et CM1 (8)
- Une de CM1(8) et CM2 (20)

Une classe supplémentaire sera donc ouverte dans le bâtiment de l'école, à l'emplacement de l'actuelle Bibliothèque Centre de Documentation (BCD).

En conséquence, nous instaurons la cantine

en deux services sur la salle de restauration qui sera à l'occasion réduite.

L'autre partie de la salle de restauration sera aménagée, cet été, pour recevoir désormais la BCD. Cette nouvelle salle est contiguë à la salle d'ALAE actuelle. Elle sera utilisée aussi par l'ALAE créant ainsi deux espaces, un pour les petits et un pour les plus grands.

*Jean-Pierre Combret*



La semaine avec 5 matinées c'est mieux pour les écoliers

### MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES EN SEPTEMBRE

A partir de septembre 2014, les enfants auront classe le mercredi matin. Le nombre d'heures de classe de la semaine reste inchangé. Les nouveaux horaires, définis par les instituteurs et validés par le maire, ont pour but d'alléger la journée des enfants et de les faire travailler en classe aux heures où ils seront plus attentifs, selon les experts de l'Education Nationale. Ces nouveaux horaires impliquent un plus grand nombre d'heures complémentaires dites périscolaires pour

l'animation ALAE : ¾ d'heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis et l'ouverture de l'ALAE le mercredi matin de 7 heures 30 à 9 heures. Soit un total de 4 heures 30 de plus par semaine.

Cette organisation pose le problème de la prise en charge des enfants le mercredi midi : il n'y a pas d'accueil de loisirs et dès 12 heures, à la sortie des classes, les enfants sont normalement remis à leurs parents. Un bus permettra d'amener les enfants inscrits par

anticipation au centre de loisirs (ALSH) d'Empeaux. Pour ceux qui ne fréquentent pas le centre de loisirs, comprenant la difficulté des parents à rejoindre la sortie de l'école au plus tôt l'après midi, des personnels communaux assureront, dès midi et sur un temps court (demi heure, trois quart d'heure maximum), la garde des enfants jusqu'à ce que les parents viennent les récupérer.

*Jean-Pierre Combret*

### CONSTITUTION D'UN NOUVEAU CCAS

Organisé sur la même mandature que le Conseil municipal, un nouveau Centre Communal d'Action Sociale s'est constitué à l'issue de la réunion du 27 mai dernier. Le CCAS se compose de 11 membres : 5 issus du Conseil municipal (I. Caubet, B. Lagarde, N. Sans, F. Vennel, E. Vidal), 5 issus de la société civile œuvrant dans des associations à caractère social (N. Combret, F. Lorrain, A. Newton, G. Rodriguez, N. Soulan) et un président, le maire (Daniel Gasc). E. Vidal en est devenu

le vice-président.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en étroite liaison avec les institutions publiques et privées et la commission sociale du Conseil municipal. A ce titre, il développe différentes activités directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, des handicapés, des enfants, des familles en difficulté, quelles qu'en soient les causes (financières, morales

ou pratiques). A cette fin, le CCAS dispose d'un budget indépendant provisionné essentiellement par une subvention de la commune et des legs.

La commission sociale vous reçoit, en toute confidentialité, lors de ses permanences le samedi matin de 10 h à 12 h à la mairie ou sur rendez-vous en contactant Nicole Sans au 06 31 11 22 55.

*Isabelle Caubet*

### FÊTE DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

Le 21 Juin, 1er jour de l'été, était aussi le jour de la fête de l'école de Bonrepos.

Petits et grands ont donc été très heureux de pouvoir visiter les lieux. L'exposition des œuvres et travaux des élèves, le tirage de la tombola, une chorale sublime interprétant des chants Malgaches, des danses de l'ALAE, un lâché de ballons, tout ceci aura enchanté l'après-midi.

Pour faire durer le plaisir, et "fêter la musique" ensemble, l'association TEVA et l'ASCA ont donc soutenu cette journée et enchainé l'évènement avec un groupe local autour d'un petit verre, puis un sur-le-pouce suivi d'une soirée endiablée avec notre DJ Chenille préféré !

Merci à tous ceux qui ont participé à cet évènement.

*L'école, TEVA et ASCA*



## VIE MUNICIPALE

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU MAQUIS DE SAINT-LYS

En présence de Monique Iborra, députée de la circonscription, de nombreux élus, porte-drapeaux et représentants d'associations, la cérémonie qui a commémoré le 70e anniversaire de la bataille du maquis de Saint-Lys était placée sous le signe de la transmission du devoir de mémoire aux générations futures. La jeune Manon a rappelé le déroulement des événements dramatiques qui, ce 12 juin 1944 en fin de journée, a conduit à l'exécution de 9 résistants et 12 civils par un bataillon de la division SS "Das Reich". Daniel Gasc, maire de Bonrepos, a rappelé les actions menées par la commune afin de donner plus de visibilité au sacrifice de ces hommes et que personne ne puisse en ignorer l'existence. Ainsi, les plaques signalant les sites où ont eu lieu des combats, ayant éprouvé le passage du temps, ont été remplacées à l'identique. Le récit des événements et les biographies



des maquisards ont été mises en ligne sur le site Internet de la mairie et sont accessibles au Mémorial et aux stèles par flashcode. Enfin, l'édition d'un plan d'accès aux stèles instaurant un "Parcours de mémoire" permettra à chacun de marcher dans les pas des combattants. Ses réalisations ont obtenu l'homologation de l'ONAC en lien avec le 70e anniversaire.

Monsieur le maire a également tenu à rendre hommage à Raymonde Lamouille, elle-même résistante et présidente de



l'Association des Anciens combattants du maquis de Saint-Lys. Pour sa dernière cérémonie, elle a souhaité remercier tous ceux qui œuvrent à faire perdurer le souvenir de ces événements et a invité les jeunes générations à la vigilance. Les enfants de l'école accompagnés de leurs maîtres ont entonné l'hymne de la Résistance "Le Chant des Partisans". Un moment qui, pour eux, vient parachever plusieurs semaines de travail et de rencontres. Une cérémonie chargée d'émotions, réussie au dire de tous et prolongée dans la convivialité autour du verre de l'amitié.



Isabelle Caubet

### FÊTE DU VILLAGE LES 6 ET 7 SEPTEMBRE

Comme chaque année, nous nous retrouverons le premier week-end de septembre pour notre traditionnelle fête locale. En plus des forains et rendez-vous habituels, de nombreuses animations inédites vous seront proposées pour permettre au plus grand nombre de s'amuser. C'est ainsi que nous mettrons en place des Olympiades entre les divers quartiers de Bonrepos : des concours jeunes (4-12 ans) et adultes seront organisés afin de décerner le trophée du meilleur quartier adulte et du meilleur quartier jeune. L'année d'après, chaque quartier remettra son trophée en jeu.

Pour agrémenter votre soirée, et pour la première fois à Bonrepos, un feu d'artifice musical vous sera proposé rue du Guigneriou, derrière le lotissement de l'Enclos.

Samedi : Olympiades jeunes (matin), Olympiades adultes (après-midi), forum des associations (14 h - 18 h), concours de pétanque, remise des trophées des Olympiades, grillades et animation musicale avec la Bandas de Valérie (19 h), DJ M (21 h et jusqu'au bout de la nuit). Feu d'artifice.



Cette année pour le repas du dimanche midi nous vous régalerons d'un tajine de veau en plat principal, cuisiné par notre partenaire traiteur Chicken drive. L'après-midi se poursuivra par un bal ou, pour les plus téméraires, par une course de caisses à savon qui promet de grands moments.

Dimanche : messe (11 h), cérémonie au Monument aux morts et verre de l'amitié, repas, bal, course de caisses à savon (16 h).

Afin de pouvoir organiser au mieux notre fête, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire pour les Olympiades et la course de caisses à savon dès à présent et avant le 15 août au secrétariat de la mairie grâce au bulletin d'inscription qui vous a été distribué.

Nous espérons vous voir nombreux et comptons sur vous pour nous aider à faire de notre fête du village un événement incontournable de l'été.

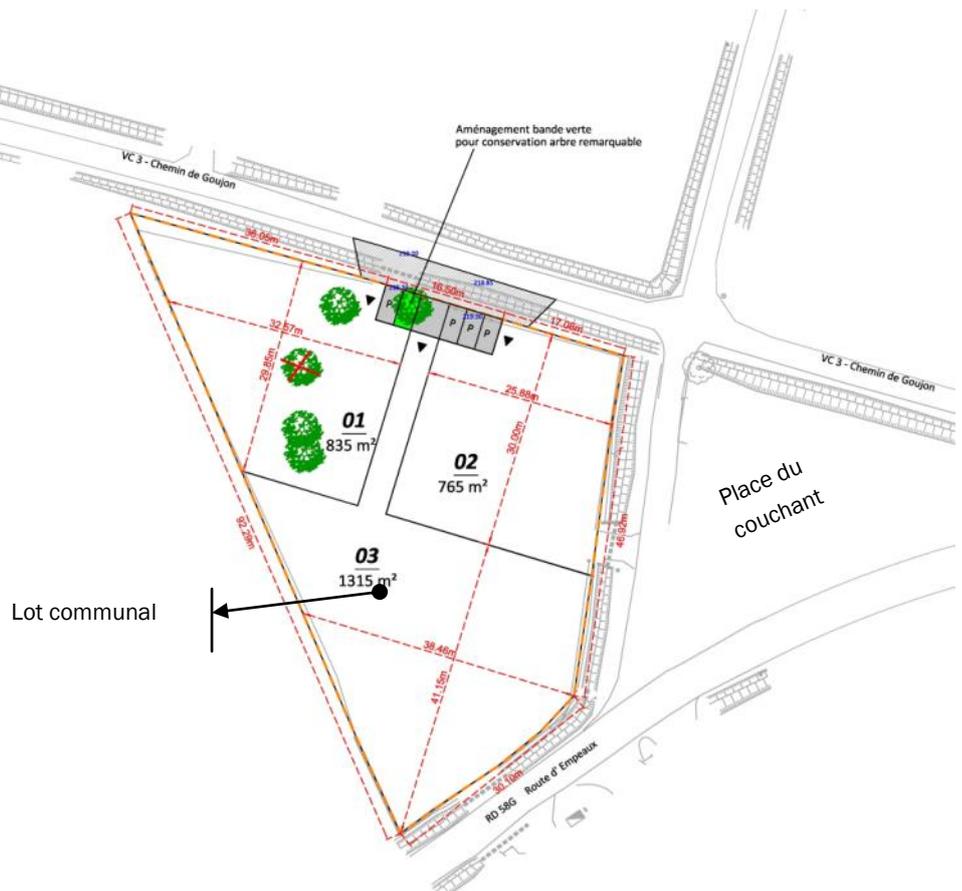
Le comité des fêtes / La mairie

# URBANISME

## OPÉRATION « LES SAULES »

Le permis d'aménager a été obtenu en date du 28 mai 2014. La démolition du bâti existant est à ce jour terminée et l'étude en cours quant à la viabilisation des trois parcelles nous autorisent à croire au début des travaux à l'automne 2014. Le dépôt du permis de construire relatif à la construction des logements à but locatif sur le lot nous étant destiné fera suite à un appel à projet en cours de lancement. L'objectif : une disponibilité au 1er trimestre 2015. Nous avons déjà 6 demandes de réservations pour nos deux logements.

Daniel Gasc



## OPÉRATION « LES TERRASSES DU MOULIN »



En respect de notre Plan Local d'Urbanisme et de sa planification, l'une des dernières zones actuellement urbanisables a fait l'objet d'un permis d'aménager en date du 17 décembre 2013 modifié le 24 février 2014. Ce sont 21 lots de superficies de 800 à 2000 m<sup>2</sup> qui vont ainsi voir le jour sur les hauteurs du chemin du Moulin. La situation privilégiée et la configuration de ce lotissement des plus aérées nous assurent de son insertion harmonieuse dans l'environnement paysager.

Cette urbanisation contribue à financer une part significative de la charge des travaux relatifs à l'extension de l'assainissement collectif aux

quartiers du PEYRA et du MOULIN et ce via la Participation à l'Assainissement Collectif (P.A.C. ex T.R.E.) chiffrée à 3600 € l'unité, soit 75 600 €. A considérer également la Taxe d'Aménagement (T.A. ex T.L.E.) due par chaque co-loti dès obtention du permis de construire ainsi que la taxe forfaitaire représentant 6,66 % du prix de vente du terrain hors dation dont devra s'acquitter le propriétaire vendeur.

Daniel Gasc

## LA PAGE DU CITOYEN

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif créé suite à un constat unanime : chaque année la période estivale est propice à la commission de cambriolages d'habitations privées, car des quartiers ou lotissements sont désertés pendant les congés. Les administrés qui en font la demande à la gendarmerie nationale vont bénéficier de la surveillance de leur habitation par le biais de patrouilles régulières de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader toute personne malveillante.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité-Vacances, il suffit de remplir, au préalable, un formulaire qui recense les dates de départ et de retour, des coordonnées de contact(s) et plusieurs renseignements (alarme, animaux,...). Ce document permet aussi de donner l'autorisation aux forces de sécurité de pénétrer au sein de la résidence pendant la durée mentionnée.

Cette mesure a montré ses preuves en réduisant considérablement

les vols et intrusions chez les personnes qui font une déclaration "Opération Tranquillité Vacances".

Le formulaire est disponible sur le site de la mairie à l'adresse [www.mairie-de-bonrepos-sur-aussonnelle.fr](http://www.mairie-de-bonrepos-sur-aussonnelle.fr), ou vous retrouverez également toute information relative au concept « Voisin vigilant » qui fait de nombreux adeptes sur la commune.



### JEUNESSE ET RECONSTRUCTION, UNE ACTION SOLIDAIRE

La commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle accueillera cet été son deuxième chantier international, du 17 août au 8 septembre 2014. Ce sont 10 jeunes, âgés de 18 à 24 ans, issus de l'association « Jeunesse et reconstruction », qui viendront aider à l'amélioration du cadre de vie de la commune. Ils réaliseront des actions concrètes (parcours de santé, agrès, travaux de peinture ou autre). Nous intégrerons également ces volontaires à notre vie locale, notamment lors de la fête du village, pour la préparation des diverses activités (olympiades, courses de caisse à savon, repos, bal, etc.)

La matinée sera consacrée aux activités pour la commune et l'après-midi leur sera libre afin qu'ils puissent découvrir notre si belle ré-



gion.

Un large panel de nationalité sera représenté (Italie, Espagne, Russie, Japon, Grèce, Serbie, France) aussi, nous souhaitons de riches échanges et partages avec les habitants de la commune.

Nous comptons sur une implication forte de la part de l'ensemble de nos associations pour que ce

chantier, cet échange culturel et surtout cette fête de notre village, soient une vraie réussite.

Merci de leur réserver un accueil des plus chaleureux.

*Frédéric Vennel*

### QUELQUES RÈGLES POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un point de situation concernant **L'écobuage ou le brûlage de déchets végétaux**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2006, il est interdit de procéder au brûlage de tous déchets végétaux du 15 juin au 15 septembre et le reste de l'année par vent fort (plus de 40 km/h). Les foyers doivent se trouver à l'extérieur de l'aplomb des arbres, à proximité d'une réserve d'eau et ne doivent pas dépasser 1.5 m de diamètre et de haut.

Dans tous les cas, il va de soi qu'il convient de veiller au respect de chacun quant à d'éventuelles nuisances causées par l'émission de bruits ou de fumées.

Pour tous compléments d'informations quant à la réglementation, vous pouvez vous adresser à Daniel Ralière, adjoint en charge de la Sécurité.



*Daniël Ralière*

### AGNÈS LAMOTHE, CENTENAIRE À L'HONNEUR

En ce beau dimanche du 15 Juin les aînés fêtaient traditionnellement les mères et les pères. Repas de fête qui coïncide à peu près avec la fin de l'année puisque le club ferme dès le 1er juillet pour les 2 mois d'été. En cette occasion, le bureau de l'association « Les Gens Heureux » a tenu à honorer la doyenne de la commune : Agnès Lamothe née à l'aube de la Première Guerre mondiale et qui a donc eu 100 ans en janvier. Elle a, en son temps, participé au club du 3e âge. Elle est également la maman de Rose Lagarde, figure incontournable du village. Elle coule désormais une vieillesse heureuse et entourée auprès de sa fille. C'est avec émotion qu'elle a dégusté le gâteau préparé à son intention, avec Rose et ses petits-enfants, au milieu des membres du club émus et heureux de la voir aussi alerte et en bonne forme.



*Nicole Soulan*

## LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

### VOYAGE DES AINES

En ce 20 juin, les aînés de Bonrepos-sur-Aussonnelle, étaient conviés par la municipalité au voyage annuel.

Après un départ matinal, l'autocar prit la direction de la mine des talcs de Luzenac, pour une visite guidée de la carrière de Trimouns, mine de talc à ciel ouvert, située à 1800 m d'altitude, l'une des carrières les plus grandes au monde.

Découverte surprenante pour l'ensemble des visiteurs enchantés du spectacle inattendu, sous un soleil éclatant.

Le déjeuner au restaurant, aux environs de Lordat, a permis aux convives de se ressourcer pour repartir vers une visite au Château des aigles de Lordat, où ils ont découvert le monde merveilleux des oiseaux de proie dans un spectacle de rapaces en vol libre.

A 956 m d'altitude, dressé sur un piton rocheux dominant la vallée de l'Ariège, le château de Lordat accueille environ 35 oiseaux de proie :

milans, faucons, aigles, vautours, etc. admirablement maîtrisés par un couple de fauconniers.

Hélas, vint le moment de retrouver la plaine, après avoir rêvé toute une journée en altitude.

Alors les Reposiens ont quitté les amis de l'intercommunalité, en se souhaitant retrouver de nouvelles sensations l'année prochaine.

*Nicole Sans*



### LES "GENS HEUREUX" DE BONREPOS, À SIMORRE DANS LE GERS

En ce samedi 7 juin, nous étions presque trente membres du 3e âge "Les Gens Heureux", à attendre l'organisation du covoiturage dans la fraîcheur du matin, sur la place de Bonrepos.

La route nous a conduits ensuite vers Simorre où nous devons passer la journée. Et c'est sous le soleil que les marcheurs sont partis pour un circuit d'environ 7 km, afin de découvrir les magnifiques paysages vallonnés du Gers, ponctués de profonds sous-bois.

Pendant ce temps, les non marcheurs nous attendaient à l'auberge

du village. Certains pouvaient visiter ce magnifique bourg médiéval avec ses rues étroites, ses maisons à colombages, ses placettes ombragées, ainsi que son église abbatiale fortifiée.

Midi ayant sonné, nous nous sommes tous retrouvés sous le grand tilleul de la place, avec d'autres membres du club qui nous avaient rejoints, autour d'un apéritif préparé par Jaqui, et avant le repas servi à l'auberge.

L'après-midi nous a réunis encore au Musée Paysan d'Emile, où plusieurs centaines d'objets, d'ustensiles et de documents nous racontaient la vie quotidienne des paysans du XXe siècle : nostalgie et souvenirs étaient au rendez-vous.

Cette journée bien remplie s'est terminée pour quelques-uns par un passage au monument commémoratif du massacre du maquis de Meilhan, le 7 juillet 1944, lorsque 76 résistants ont été tués et 4 otages martyrisés et fusillés par un détachement de la Wehrmacht.

*Anne-Marie Hutfer*



### FÊTE DU CANARD ET BIEN PLUS

En ce début d'été le Comité des fêtes, année après année, a pris l'habitude de concocter une fête pour célébrer l'arrivée des beaux jours. Cette année c'est plus particulièrement le canard qui était à la fête. Mais pas seulement...

Dans nos contrées, qui dit fête estivale, dit concours de pétanque. Tenue exigée : tongs et bermudas. Pendant ce temps, c'est sur « Le Communal » près de la place Buissonnière, que les enfants se sont retrouvés pour un parcours d'épreuves d'adresse et de vélocité

(pêche au canard, course en sac, chamboulé, etc.) avec cadeaux à la clé pour tous les heureux

participants. Au même moment, les aînés, à la salle des fêtes, ont ouvert le bal avec une programmation qui leur était spécialement dédiée.

Plus tard dans l'après-midi, tout le monde s'est rassemblé dans le parc pour assister à la démonstration de dressage proposée par Laurence Couret sur son cheval Prince. Le couple, tout en élégance hispanique, a évolué en musique sous le regard admiratif de l'assistance. Ensuite, Prince, malgré un soleil de plomb, s'est docilement prêté au jeu de

la promenade pour de nombreux enfants impatients et quelques adultes non moins enthousiastes.

En raison de l'alerte orange aux orages, le repas initialement prévu place Buissonnière a eu lieu à la salle des fêtes. Près de 100 convives ont apprécié les plats préparés et servis par le Comité des fêtes en l'honneur du canard. Une soirée qui s'est terminée en musique jusque tard dans la nuit.

*Isabelle Caubet*



# CA S'EST PASSÉ À BONREPOS...

## SORTIE SCOLAIRE AU JARDIN DES MARTELS

Le jardin des Martels est situé à 1 heure de route d'ici. Nous sommes arrivés en bus. Arrivés à la gare, nous avons pris un train touristique. Quand nous sommes arrivés au jardin, nous n'entendions aucun bruit, c'était calme, reposant. Nous avons fait des groupes et nous avons plusieurs missions à effectuer. Dans le jardin, il y avait plein de fleurs qui étaient parfois bizarres et que nous ne connaissions pas. Il était formellement interdit de cueillir des fleurs et il fallait faire très attention à tous les bassins car ils étaient dangereux. Il y avait des jardins de roses de plusieurs couleurs, des iris, des coquelicots, des tulipes, des arômes, des orchidées,...

Mais il n'y avait pas que la flore, il y avait aussi une serre exotique, un joli labyrinthe en bambous, des pas japonais sur l'eau. Les pas japonais, c'est l'impression de marcher sur l'eau, c'est un peu comme si on marchait sur des nénuphars ; avec le courant de l'eau, on a l'impression que les nénuphars bougent. A cet endroit-là du jardin, c'était le moment où il ne fallait pas parler. Il y avait un temple avec un Bouddha. Dans le labyrinthe, il faut avoir l'œil pour s'y retrouver et faire attention aux pièges. Il y a plusieurs petits passages secrets où il faut se faufiler et retrouver la sortie sans se perdre. Il y avait un bassin à tortues ; il y en avait une quinzaine. Elles étaient en train de bronzer et de faire de la gymnastique. Nous avons ensuite pique-niqué avec



tous les groupes dans un petit chemin en arbres et verdure.

Nous avons profité du calme et du beau jardin en remplissant ainsi nos missions. De nombreuses fois nous avons croisé d'autres groupes.

Il y a aussi la mini-ferme : une vache, des poules, coqs, poussins, chèvres, oies, canards, daims et même un lama.

Le jardin des Martels a été créé par une famille passionnée. Bref le jardin des Martels est un lieu floral et un spectacle pour vos yeux.

Pour repartir nous avons repris le petit train. Ça ne va pas vite, mais il y a une magnifique vue et puis c'est reposant. On entend le bruit des oiseaux et il y a beaucoup de choses à photographier. Vous verrez un hangar avec d'anciennes locomotives. Un monsieur nous a expliqué comment les locomotives anciennes fonctionnaient. On a vu un

train à vapeur qui avait 100 ans. Ils sont allés le chercher en Nouvelle-Calédonie à l'autre bout du monde. Puis il nous a montré un vélo-rail.

Le temps est passé très vite, déjà 16 heures. Nous devons partir. Cette journée a vraiment été une des meilleures sorties.

Les élèves de CM1/CM2

## OPÉRATION VILLAGES FLEURIS



Le 2 juillet a eu lieu la visite du village par le jury des Villages Fleuris, en présence du Maire, de l'employé en charge des espaces verts, de conseillers municipaux ainsi qu'Amandine Nezry qui pour la seconde année avait préparé un dossier sur le projet de Bonrepos. Nous avons commencé la visite par le rond-point et le Monument au Maquis. Même si le fleurissement est encore assez nouveau, le jury a pu constater la volonté communale de rendre cette entrée de village accueillante.

Nous avons ensuite continué la visite par le centre du village : boulo-

drome, salle des fêtes. Un petit passage par l'école pour voir le potager ainsi que l'olivier de Jean. Puis nous avons continué par le parc et le lotissement du Pigeonnier. Dans celui-ci, le jury a pu voir les trois maisons candidates au concours des maisons fleuries. Nous avons terminé la visite par l'église et la mairie. Le jury note la commune non seulement sur le fleurissement, mais encore sur l'implication des habitants et sur les projets de la commune. Nous avons ainsi fait part de notre objectif de tendre vers une non-utilisation de pesticides, et du projet en lien avec l'association Jeunesse et reconstruction, d'un parcours sportif dans le parc.

Véronique Sarthou



# A RETENIR

## BRÈVES

### RÉFECTION DES TROTTOIRS DE LA RUE DU GUIGNERIOU

Suite à de nombreuses remarques, le revêtement des trottoirs de la rue du Guigneriou a été remplacé afin de le rendre plus praticable pour les poussettes et fauteuils roulants.

### PLAN NATIONAL CANICULE : RAPPEL

La canicule est une période de fortes chaleurs pendant laquelle la température dépasse 30° en journée et ne redescend pas en-dessous de 20° au cours de la nuit. Le risque de déshydratation est alors important essentiellement pour les personnes âgées de plus de 65 ans, considérées comme plus fragiles.

Au cours de l'été, la Commission Sociale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) seront mobilisés pour vous assister face à une éventuelle période caniculaire. Toutefois, au préalable et en application des consignes du Ministère de la Santé, les personnes vulnérables (âgées de plus de 65 ans, handicapées, isolées) doivent être inscrites sur un registre nominatif en prévention de risque de canicule. Ce registre étant annuel, l'inscription doit être renouvelée chaque année. Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne dans une situation d'isolement, adressez-vous rapidement à la mairie, sur place aux heures d'ouverture ou en téléphonant au 05.61.91.72.00.

## LES PARTENAIRES DE L'ECHO



ASSOCIATION des ARTISTES AMATEURS de BONREPOS sur AUSSONNELLE

L'association vous propose **Samedi 18 octobre 2014** une journée d'initiation ou de perfectionnement à la peinture, avec Agnès Bouleroy \*.

\* Photographie de formation. Passionnée par l'humain et les sociétés traditionnelles. Échange son appareil contre un pinocchio en 1990. Expose et vend dès 1991. Ouvre une école d'art en 1994 dans la Loire et s'y dédie jusqu'en 2000. Se consacre à son travail personnel jusqu'en 2008 en apportant toutes ses œuvres en Espagne où elles connaissent un vif succès. En 2011 ouvre une école d'Art associative à Pamiers : « Les Ateliers d'Appamée »

Pour toutes informations 05 67 33 66 21

### MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FÊTES / SALLE POLYVALENTE

Du 1er au 14 août, puis du 27 octobre au 21 novembre, des travaux de mises aux normes en matière de protection incendie vont être réalisés à la salle des fêtes et à la salle polyvalente (détection, désenfumage, etc.). Durant cette période les deux salles seront indisponibles.

## CALENDRIER

### AOÛT

- Du 1er au 14 : Indisponibilité salles des fêtes et polyvalentes pour travaux
- Du 17 août au 8 septembre : Jeunesse et reconstruction à Bonrepos

### SEPTEMBRE

- 6 et 7 septembre : fête locale
- Samedi 6 septembre de 14 h à 18 h : Forum des

associations

- 20 et 21 septembre à 17 h : Journées du patrimoine « Parcours de mémoire »
- Dimanche 21 septembre : Triathlon de Toulouse à Bonrepos
- Dimanche 28 septembre à 14 h : Thé dansant

### OCTOBRE

- Jeudi 2 à 19 h : accueil des nouveaux arrivants

- Samedi 11 : Animations, repas et soirée dansante au profit de Cap Cameroun (TEVA)
- Samedi 25 à 14 h : Concours de belote
- Dimanche 26 : Journée mycologique
- Du 27 octobre au 21 novembre : Indisponibilité salles des fêtes et polyvalente pour travaux

## ETAT CIVIL AU 1ER JUILLET 2014

### Naissances :

- Paul BLET, le 24 avril
- Mathys, Lucien SEGUINEAU, le 8 mai
- Jules, Jean-Eric REZIG, le 26 mai
- Gabriel ETAIX, le 12 juin

- Marylou AMANN, le 22 juin

### Mariage :

- Julien GARCIA et Marjorie DION, le 10 mai
- Grégory LESAFFRE et Nathalie BOULOT
- le 7 juin

- Victor MENDES et Pascale SALLES, le 21 juin

### Décès :

- Raymond VOLLION, le 22 mai